

Santé des femmes

Thématique :	Conférence sur la journée de la femme
Titre de l'action :	La pépinière Mathis
Objectif stratégique :	3: Favoriser l'accès à la santé : soins, prévention et déterminants de santé
Objectif opérationnel :	3.3: Construire et mettre en œuvre des actions et des programmes favorisant l'accès à la santé à partir de l'identification des besoins et ressources au plan discutant
Rôle de l'ASV :	
Coordinateur :	Emilie Malbec
Structure porteuse :	Atelier Santé Ville

Contexte :

Dans le cadre de la journée de la femme, l'ASV du 18^{ème} a participé à une conférence sur les bonnes pratiques

Objectifs de l'action :

Mettre en valeur les actions portées par les différentes associations oeuvrants pour la promotion de la femme

Modalités d'intervention :

Table ronde : participation de l'ASV sur son expérience dans la cadre d'actions réalisées avec les femmes de centres sociaux.

Débat et échanges d'expériences

Publics concernés : 50

Professionnels des associations des quartiers politique de la ville

Partenaires : 1

DPVI

Ressources et mises à disposition :

Films et diaporama

Bilan et Evaluation :

50 participants

Perspectives :

Thématique :	Production d'outils d'évaluation
Titre de l'action :	Trame et référentiel communs pour les fiches actions et le rapport d'activité des ASV parisiens
Objectif stratégique :	8 Favoriser les pratiques d'évaluation des actions conduites et des outils mis en place
Objectif opérationnel :	8.2 Créer des diagnostics, de pilotage et d'évaluation des actions conduites au sein de l'ASV
Rôle de l'ASV :	Initiateurs, coordinateurs, et exécutants.
Coordinateur :	Marion Niney(ASV13), Daphné Fontaine (ASV14), Emilie Malbec (ASV18), Anne Guilberteau (ASV20)
Structure porteuse :	Atelier Santé Ville 13-14-18-20

Contexte :

La coordination InterASV parisienne se réunit régulièrement pour construire et réfléchir aux axes transversaux communs. Ce travail porte notamment sur un référentiel commun permettant une meilleure évaluation des actions et de la démarche des ASV.

Objectifs de l'action :

La coordination InterASV a travaillé sur 2 outils d'évaluation : la Fiche Action et le rapport d'activité

1. La fiche action a pour objectif de résumer en une page les différentes actions des ASV en y précisant les objectifs stratégiques et opérationnels définis par le tableau de bord du 93.
2. Le Rapport d'activité a pour objectif de synthétiser le travail réalisé avec une trame commune aux différents ASV parisiens.

Modalités d'intervention :

1. Le modèle de fiche action a été travaillé avec l'aide de la DPVI. Ces fiches actions reprennent à la fois le rôle, le contexte, l'objectif, et les modalités d'intervention afin de comprendre l'action dans el contexte globale et cela afin de faciliter une meilleure compréhension de la démarche ASV.
2. La trame du rapport d'activité a été pensée à partir du document « repères pour un rapport d'activité » du groupe de travail « profession banlieue » en 2006. nous avons grandement simplifié ce document et avons divisé notre travail en 7 sections : Fiche d'identité de projet / Résumé rapport / Objectifs et mise en œuvre des démarches / Coordination interASV (la partie IV sera commune aux 4 ASV parisiens) / Bilan Analyse / Annexes

Publics concernés :

Toute personne intéressée par les activités des ASV

Partenaires : 1

DPVI

Bilan et Evaluation :

1. Fiche Action : après une petite année d'expérimentation de la Fiche Action, les ASV parisiens sont satisfaits de l'outils crée bien que nous allons probablement soumettre des modifications mineures afin de mettre en perspective la transversalité des actions tant au niveau du CUCS que de l'adéquation des interventions par rapport aux préconisations du PRSP.
2. Rapport d'activité : cette trame commune pour le rapport d'activité permet aux ASV :
 - De mettre en forme un travail commun réalisé tout aux long de l'année
 - D'avoir un outil d'évaluation InterASV et un référentiel commun

Perspectives :

Ajustement des 2 outils d'évaluations selon les besoins ressentis.

Poursuite du travail en InterASV afin de continuer la création d'outils de diagnostics, de pilotage, et d'évaluation des actions au sein de ASV.

Thématique :	Santé des femmes
Titre de l'action :	Groupe de travail « santé des femmes »
Objectif stratégique :	2 - Favoriser les partenariats et le travail en réseau
Objectif opérationnel :	2-2 Participer et mettre en place un groupe de travail sur une thématique spécifique
Rôle de l'ASV :	Initiateur, coordinateur et accompagnateur
Coordinateur :	Emilie Malbec
Structure porteuse :	Atelier Santé Ville

Contexte :

Un des principaux objectifs de la démarche de l'Atelier Santé Ville est la réduction des inégalités de santé. C'est dans ce cadre, que la thématique de la santé des femmes a été retenue.

Objectifs de l'action :

- Permettre une meilleure connaissance des problématiques de santé liées à la femme.
- Favoriser des actions de prévention et de promotion de la santé des femmes dans différentes structures des quartiers politique de la ville.
- Créer du lien entre les professionnels travaillant auprès des femmes de manière dédiée ou au sein de leur activité.
- Créer un réseau de professionnels.

Modalités d'intervention :

Rencontre avec les professionnels et les acteurs de terrain.

Publics concernés :

Les professionnels et acteurs de terrain concernés par la santé des femmes.

Partenaires : 6

- *Santé* : EMIPS, Planning familial, PMI Boindod.
- *Développement du lien social, accès aux droits* : PIMMS 18, FTCCR.
- Observatoire de l'égalité femmes/hommes

Ressources et mises à disposition :

Bilan et Evaluation :

Ces rencontres ont permis de mobiliser les acteurs locaux et d'identifier les besoins sur les quartiers politiques de la ville

Perspectives :

Mise en place d'une première réunion en janvier et régulièrement tous les deux mois.

Thématique :	Santé des femmes
Titre de l'action :	Prévention des mutilations sexuelles
Objectif stratégique :	3 . Favoriser l'accès à la santé
Objectif opérationnel :	3.3 Construire et mettre en œuvre des actions et des programmes favorisant l'accès à la santé à partir de l'identification des besoins et des ressources locales
Rôle de l'ASV :	coordinateurs, mise en réseau
Coordinateur :	Emilie Malbec
Structure porteuse :	ENS Torcy

Contexte :

Dans le cadre de la thématique santé des femmes, l'ASV a été sollicité par l'ENS Torcy pour planifier sur l'année 2010 des séances d'informations et de sensibilisation autour de la santé dans les ASL.

Dans la phase d'état des lieux, les professionnels ont mentionné un besoin d'information sur les mutilations sexuelles.

Objectifs de l'action :

Permettre une meilleure connaissance des problématiques de santé liées à la femme

Favoriser des actions de prévention et de promotion de la santé des femmes et notamment des risques des mutilations sexuelles

Modalités d'intervention :

Intervention du GAMS au sein de la structure dans les cours d'ASL

Publics concernés : 20

Les professionnels et acteurs de terrain concernés par la santé des femmes.

20 femmes dans un cours d'ASL.

Partenaires :

GAMS

Ressources et mises à disposition :

Documentation

Bilan et Evaluation :

Une première évaluation est en cours

Public touché : 20 femmes dans un cours d'ASL.

Perspectives :

Selon les besoins ressentis par les professionnels et pour les femmes, d'autres actions peuvent être prévues dans le même cadre.

Thématique :	Accès aux soins Santé des femmes
Titre de l'action :	Connaissance du pôle santé et des structures hospitalières
Objectif stratégique :	3: Favoriser l'accès à la santé : soins, prévention et déterminants de santé
Objectif opérationnel :	3.3: Construire et mettre en œuvre des actions et des programmes favorisant l'accès à la santé à partir de l'identification des besoins et ressources au plan local
Rôle de l'ASV :	Organisateur
Coordinateur :	Emilie Malbec
Structure porteuse :	Atelier Santé Ville

Contexte :

A la suite d'un travail avec le pôle santé, 2 groupes de femmes en cours d'alphabétisation ont émis le souhait de visiter une structure hospitalière

Objectifs de l'action :

- Eviter d'engorger les urgences
- Connaître les différents services

Modalités d'intervention :

- Visite de Lariboisière avec Mme Huet, du service social.
- Visite du service de gynécologie
- Visite des urgences

Publics concernés : 20

20 Femmes du groupe ASL

Partenaires : 3

- **Santé** : Pôle Santé, Hôpital Lariboisière (5 professionnels de l'hôpital)
- **Social** : AGO (2 professeurs d'ASL et la directrice de la section femmes)

Ressources et mises à disposition :

Guide de Lariboisière pouvant être retravaillé en cours d'alphabétisation

Bilan et Evaluation :

La visite a été constructive, les femmes ont appris durant les deux heures l'utilité des différents services et les modalités pour venir à l'hôpital. Cette visite est agrémentée par la nécessité de s'adresser aux services de ville en priorité si l'urgence n'est pas constatée

Perspectives :

Possibilité de reconduire cette action l'année prochaine.

Thématique :	Accès aux soins Santé des femmes
Titre de l'action :	Visite du Pole Santé et du Planning d'un ASL
Objectif stratégique :	4. Agir pour la continuité de l'offre de soins
Objectif opérationnel :	4.3 : inciter et soutenir les projets autour de la continuité de l'offre de soins sur le territoire
Rôle de l'ASV :	Mise en réseau, soutien méthodologique
Coordinateur :	Emilie Malbec
Structure porteuse :	Atelier Santé Ville

Contexte :

A la suite d'un travail avec l'ENS torcy sur les ASL , un groupe de femmes en Atelier Socio linguistique a émis le souhait de visiter une structure de Santé. Le pôle Santé et le planning on ainsi reçu la visite d'un groupe.

Objectifs de l'action :

- Connaître les différents services, l'accès aux soins et aux droits

Modalités d'intervention :

Visite du Pôle Santé et du Planning

Publics concernés : 20

20 Femmes du groupe ASL

Partenaires : 3

- **Santé** : Pôle Santé,
- **Social** : ENS

Ressources et mises à disposition :

Plaquette du planning

Bilan et Evaluation :

La visite a été constructive, les femmes ont appris durant les deux heures l'utilité des différents services et les modalités pour y venir. Cette visite est agrémentée par la nécessité de s'adresser aux services de ville en priorité si l'urgence n'est pas constatée

Perspectives :

Possibilité de reconduire cette action l'année prochaine.